

Montluçon, le 14 DEC 2022

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion de diagnostic partagé relatif aux difficultés prégnantes des quartiers tenue par le comité technique du contrat de ville de Montluçon le 16 novembre 2022, un tableau des besoins par quartier a pu être élaboré. Vous trouverez, ci-joint, les tableaux correspondants aux trois quartiers politique de la ville de l'agglomération montluçonnaise.

Ces tableaux constituent vos supports pour proposer des actions adaptées aux problèmes locaux. Il vous est demandé d'imaginer des actions novatrices et innovantes pour y palier.

Ces actions devront répondre aux priorités suivantes, définies par le comité technique à l'occasion de sa réunion précitée :

- Développement de la participation citoyenne ;
- Appui à la sortie du quartier ;
- Développement de l'interculturalité ;
- Soutien à la parentalité ;
- Développement de la prévention en matière de santé.

Une note technique est jointe au présent appel à projets afin de vous accompagner dans votre démarche.

Le dépôt des dossiers de demande de subventions 2023 au titre de la politique de la ville, accompagné du contrat d'engagement républicain, devra se faire **au plus tard le 31 janvier 2023**.

Un appui technique est proposé pour l'élaboration des projets et la réalisation des dossiers. Pour cela, vous devez vous mettre en relation avec le service politique de la ville de la communauté d'agglomération de Montluçon (tél. : 04.70.08.19.82.).

Dans la perspective d'une prochaine collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

La Préfète de l'Allier
Pour la préfète de l'Allier
Le sous-préfet de Montluçon



Jean-Marc GIRAUD

Le Président de Montluçon-Communauté



Frédéric LAPORTE